



Les Feux Follets recrutent ! 

DEVENEZ MEMBRE du Conseil d'Administration des Feux Follets.

**Vous êtes
intéressés ?**

**Vous avez
du temps,
des idées,
une volonté de
vous engager
pour les Feux
Follets ?**

**Les
Feux Follets
recrutent
à partir
d'Octobre 2014 !**

Comment faire ?

1. AVANT LE 30 JUIN 2014 :

vous faites connaître votre candidature sur lesfeuxfollets@phenylcetonurie.org

2. AVANT LE 15 SEPTEMBRE :

le Conseil d'Administration valide votre candidature

3. LORS DE L'AG D'OCTOBRE :

vous êtes élu(e)* administrateur(trice) par les adhérents

4. LORS DE LA REUNION DU CA SUITE A L'AG :

vous choisissez les missions qui vous conviennent le mieux, en fonction de vos compétences et de votre disponibilité

A savoir :

Chaque année, toutes les missions des Feux Follets sont mises à plat, discutées et redistribuées en interne entre tous les administrateurs, nouveaux et anciens, ceci afin que chacun puisse postuler sans être cantonné à une tâche établie d'avance.

Ainsi, Marie Danner, par exemple, nouvelle arrivée au CA en octobre 2011, a postulé pour la trésorerie adjointe après que ce poste a été redéfini car il entraînait alors dans ses compétences.

La liste des missions des Feux Follets ?

Si aujourd'hui l'association remplit bien son rôle d'information, d'aide et de soutien aux familles, les adhérents et les instances médicales en attendent plus. Les membres du Conseil d'Administration souhaitent certes aller plus loin et répondre à ces attentes ; pour ceci, il est nécessaire de :

- poursuivre le regroupement des adultes PCU
- soutenir le Conseil Des Jeunes
- continuer à présenter des informations de qualité via l'e-LIEN
- assurer la pérennité du rassemblement annuel « Congrès »
- développer les ateliers cuisine et rencontres régionales hors Congrès
- encadrer les initiatives des adhérents en faveur des Feux Follets
- répondre aux attentes des professionnels
- garder le contact avec les équipes médicales, les organismes extérieurs et les autres associations
- maintenir l'accessibilité et la lisibilité du site internet
- faire vivre le forum Facebook
- communiquer avec les laboratoires et l'AGEPS
- répondre aux demandes des étudiants
- aider les populations étrangères

Toutes ces activités sont indispensables à l'évolution normale des Feux Follets.

Le secrétariat, la trésorerie et la communication écrite (rédaction de l'e-LIEN et mise à jour du site) sont des activités essentielles qui nécessitent un investissement important d'au moins trois membres du CA.

Le profil de poste à remplir :

voir ci-contre

A bientôt !

* A noter : s'il y a plus de candidats que de postes à pourvoir, les adhérents (présents et représentés) choisissent les futurs membres du CA parmi la liste des candidats.





PROFIL DE POSTE POUR DEVENIR ET ETRE MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DES FEUX FOLLETS

Toute personne désirant postuler pour être membre du Conseil d'Administration des Feux Follets doit se conformer au présent profil de poste :

1. se faire connaître au préalable auprès du Président qui répondra à ses éventuelles questions et enregistrera sa candidature
2. obtenir l'approbation de sa candidature par la majorité au moins des membres du C.A. en place
3. justifier d'au moins un an d'adhésion à l'Association
4. si possible, accepter et mener à bien une mission confiée par les membres du C.A. en poste avant l'élection
5. se présenter aux adhérents de l'Association, en quelques minutes, lors de l'Assemblée Générale annuelle (identité, motivations, compétences, projet éventuel ...)
6. si possible, disposer d'un ordinateur ainsi que d'une ligne Internet (de préférence avec ADSL)
7. être disponible pour un travail suivi par email
8. pouvoir se déplacer n'importe où en France, pour participer aux réunions du Conseil d'Administration et au Congrès annuel

Tout membre élu au Conseil d'Administration des Feux Follets doit :

- a. faire preuve d'objectivité
- b. ne pas agir pour son propre compte, ni dans son propre intérêt, mais dans l'intérêt de l'Association
- c. ne pas prendre de décision individuellement, concernant l'Association, sans en référer systématiquement au Président
- d. garder la confidentialité de certains propos abordés en réunion, savoir faire la part des choses
- e. être en concertation constante avec le Président et obtenir son aval avant d'effectuer toute démarche concernant l'Association
- f. rendre compte au Président après chaque démarche faite pour l'Association afin de préserver la cohérence dans les démarches et les propos des représentants des Feux Follets face à leurs divers interlocuteurs
- g. mener à bien, dans les meilleurs délais, les tâches qu'il aura acceptées
- h. ne pas interférer dans le travail des autres membres du C.A.
- i. respecter chacun en fonction de sa personnalité et de ses contraintes
- j. se conformer au présent profil de poste

**Nous sommes tous là avec les mêmes objectifs, les mêmes motivations,
les mêmes convictions, pour le présent et l'avenir des enfants PCU,
quel que soit leur âge, et la pérennité des Feux Follets.**

Siège social : 15, rue Marcel Paul 42230 ROCHE LA MOLIERE
Tél. : 09 75 24 25 75 – Email : lesfeuxfolletsphenylcetonurie.org
Site web : <http://www.phenylcetonurie.org>

Association loi 1^{er} Juillet 1901, déclarée à la préfecture de la Loire sous le numéro 0423003469

